

## Bulletin d'histoire politique

# « Influence indue » : la participation du clergé catholique aux élections québécoises de 1935

Alexandre Dumas



Volume 22, numéro 2, hiver 2014

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1021992ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1021992ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

### Éditeur(s)

Association québécoise d'histoire politique  
VLB éditeur

### ISSN

1201-0421 (imprimé)

1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

### Citer cet article

Dumas, A. (2014). « Influence indue » : la participation du clergé catholique aux élections québécoises de 1935. *Bulletin d'histoire politique*, 22(2), 139–150.  
<https://doi.org/10.7202/1021992ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique et VLB Éditeur, 2014

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

**é**rudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

## «Influence indue» : la participation du clergé catholique aux élections québécoises de 1935

ALEXANDRE DUMAS  
*Université McGill*

Le clergé catholique de la province de Québec a vu son pouvoir politique considérablement diminuer à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Bien que les relations soient demeurées acrimonieuses entre l'Église et le Parti libéral, le clergé a observé une trêve électorale à la suite des élections fédérales de 1896, se refusant désormais à user de son autorité morale pour influencer le choix du gouvernement<sup>1</sup>. Cette trêve semble toutefois avoir pris fin lors des élections provinciales du 25 novembre 1935. Le régime vieillissant du Parti libéral de Louis-Alexandre Taschereau et l'entrée en scène de l'Action libérale nationale ont convaincu plusieurs prêtres de se lancer dans l'arène électorale. Bien qu'on ne puisse faire un état précis de la participation du clergé à la campagne, elle a été dénoncée comme jamais auparavant.

Les historiens ont dressé de cette campagne un portrait des plus intriqués. En effet, la participation du clergé a été progressivement amplifiée par l'historiographie. Robert Rumilly nous informe en 1966 que «des prêtres interviennent çà et là» au cours de la campagne, ce qui donne l'impression d'une participation sporadique de la part d'un nombre limité de membres du clergé<sup>2</sup>. En 1973, Antonin Dupont affirme plutôt que «de nombreux membres du clergé» sont intervenus<sup>3</sup>. En 1977, Conrad Black laisse entendre qu'il s'agissait d'un mouvement général : «Dans cette ambiance chargée, le clergé crut qu'il était de son devoir d'intervenir à différents endroits, mais surtout dans la région de Québec...»<sup>4</sup>. Plus prudents, Jean Hamelin et Nicole Gagnon affirment simplement en 1984 que «nombre de clercs» ont dénoncé le gouvernement lors de la campagne<sup>5</sup>. Bernard Vigod va tout de même encore plus loin en 1986 en nous expliquant que le clergé a participé aux élections avec la complicité du cardinal Villeneuve, qui a pris parti pour l'opposition et s'est «arrangé» pour être à l'extérieur du pays pendant les élections, laissant ainsi toute liberté aux prêtres de discourir contre le gouvernement. Concernant la nature et

l'ampleur de la participation du clergé, Vigod se contente de répercuter le discours libéral, selon lequel les prêtres avaient attaqué le gouvernement « dans toutes les régions de la province »<sup>6</sup>. Pour soutenir cette affirmation, l'auteur cite quelques pièces de la correspondance du premier ministre ainsi que l'ouvrage d'Antonin Dupont, pourtant plus nuancé sur cette question. Plus récemment, Frank Myron Guttman affirme que comme d'habitude, les prêtres sont intervenus auprès des bleus, leurs alliés traditionnels<sup>7</sup>. Il s'agirait donc non seulement d'un mouvement généralisé, mais d'une habitude.

Notre article vise à cerner la réalité derrière ce gonflement historiographique. Antonin Dupont et Bernard Vigod ont tous deux analysé le débat entourant le rôle électoral des prêtres, mais peu d'attention a été accordée à la nature exacte de ce rôle. Bien que Dupont ait consacré un chapitre complet de son livre aux élections de 1935, son analyse porte davantage sur le duel idéologique opposant la presse libérale à la presse catholique dans les semaines suivant la campagne et sur les réactions du premier ministre et de son entourage. Dans un premier temps, il faudra donc déterminer en quoi a consisté la participation du clergé aux élections. Nous analyserons ensuite les réactions à cette participation pendant et après la campagne afin de cerner comment s'est construit l'idée d'une participation générale du clergé. L'étude repose principalement sur des articles de presse et sur les archives personnelles du premier ministre Louis-Alexandre Taschereau qui fournit une documentation généreuse sur le sujet.

### **La campagne « du clergé »**

La campagne électorale de 1935 est une rude épreuve pour le Parti libéral, à la tête de la province depuis 1897, usé par le pouvoir et affaibli par des scandales de corruption. Le gouvernement est notamment éclaboussé par le scandale de la Beauharnois, compagnie d'électricité qui aurait contribué généreusement à la caisse électorale du parti en retour d'une autorisation de détourner les eaux du fleuve Saint-Laurent pour produire de l'électricité<sup>8</sup>. On questionne également la présence de Louis-Alexandre Taschereau et de membres de sa famille sur les conseils d'administration d'institutions financières et de compagnies d'électricité dont les intérêts sont défendus par le gouvernement contre ceux qui réclament leur réglementation ou leur étatisation<sup>9</sup>. Les élections de 1931 ont été marquées comme les autres par des pratiques électorales douteuses, mais la loi Dillon mise en place par la suite pour tuer les contestations dans l'œuf a été perçue comme un aveu éloquent de culpabilité<sup>10</sup>. Il n'était donc pas étonnant que des prêtres interviennent pour demander des élections propres et un gouvernement honnête. Nous verrons que certains sont toutefois allés beaucoup plus loin.

Il est difficile de présenter un compte rendu objectif du rôle électoral des prêtres en raison du manque de sources. Un sermon du curé de la paroisse sur la couleur du ciel et de l'enfer n'a guère de chances de faire les manchettes. En fait, les journaux n'ont que peu couvert ces ingérences tant décriées par les libéraux après la campagne. *L'Action catholique* rapporte bien des interventions de prêtres sur les élections, mais celles-ci sont davantage des directives morales que des prises de position sur les partis politiques<sup>11</sup>. Même les journaux libéraux *Le Soleil* de Québec et *Le Canada* de Montréal n'ont guère trouvé à redire sur les agissements des prêtres de leur région respective. Les seules accusations lancées dans les trois premières semaines de cette campagne de 27 jours sont des critiques envers «la bonne presse», soit *Le Devoir* et *L'Action catholique*<sup>12</sup>. Les accusations visent toujours les rédacteurs des journaux et non le clergé ou l'Église. *La Presse* fournit un seul article contenant des interventions de prêtres mentionnées dans les autres journaux. *Le Devoir* ne rapporte aucun geste du clergé dans la campagne.

C'est dans les tout derniers jours de la campagne que les journaux libéraux se font plus éloquents. Le premier et le principal prêtre ciblé est l'abbé Édouard-Valmore Lavergne, curé de Notre-Dame-de-Grâce à Québec et adversaire de longue date du Parti libéral. Taschereau avait pris son parti des attaques récurrentes et incessantes de ce curé, qu'il a déjà qualifié d'«incontrôlable» dans une lettre adressée au cardinal Villeneuve<sup>13</sup>. Au cours de la campagne, le curé Lavergne soutient ouvertement la campagne d'Ernest Grégoire, maire de Québec et candidat de l'Action libérale nationale dans Montmagny. On l'a notamment vu participer à des assemblées politiques au Cap-Saint-Ignace et à Montmagny même<sup>14</sup>. Lavergne est le directeur du bulletin paroissial *La Bonne Nouvelle*, véritable feuille de combat qui attaque régulièrement le gouvernement Taschereau. Peu de temps avant les élections, il encourage déjà ses lecteurs à voter pour l'Action libérale nationale, qu'il présente comme le seul parti politique à ne pas être lié à un parti fédéral et à ne pas appuyer les intérêts de la haute finance<sup>15</sup>. Le 17 novembre, le curé prononce devant ses paroissiens un sermon intitulé «Votez en hommes libres, en patriotes, en bons chrétiens». Ce sermon est une attaque en règle à l'endroit «du régime qui nous écrase à Québec dont il faut régler le compte»<sup>16</sup>. *Le Soleil* accuse le Dr Philippe Hamel, candidat de l'Action libérale nationale, d'avoir fait imprimer le sermon et de l'avoir distribué dans son comté<sup>17</sup>. Le curé Lavergne est sans aucun doute le prêtre dont la participation à la campagne a été la plus importante et la plus décriée.

Le révérend père Archange, des franciscains de Montréal, fait également parler de lui en publiant une lettre ouverte où il accuse les libéraux d'avoir empêché sa participation à une assemblée politique tenue en faveur de Candide Rochefort, candidat de l'Action libérale nationale.

La lettre est publiée dans *L'Action catholique* et dans *La Presse* le jour même du scrutin<sup>18</sup>.

Deux autres prêtres font parler d'eux au cours de la campagne. Il s'agit de l'abbé Maurice Laliberté, professeur de rhétorique au Séminaire de Québec, et de l'abbé Pierre Gravel, vicaire à Thetford Mines et aumônier-directeur du Syndicat national catholique de l'Amiante. Le premier aurait organisé et tenu une assemblée politique contre le Parti libéral dans Lotbinière et le second aurait parlé à Asbestos en faveur du candidat conservateur<sup>19</sup>. Voilà à quoi semble se limiter la participation du clergé jugée suffisamment importante pour être relevée par la presse au cours de la campagne. Lavergne, Archange, Laliberté et Gravel sont d'ailleurs les seuls religieux dont la participation est mentionnée dans l'historiographie.

Examinons maintenant ce qui s'est dit derrière les portes closes. Le premier ministre reçoit dès le début de la campagne des plaintes contre le curé Lavergne. Celui-ci serait allé jusqu'à Thetford Mines, à la demande de l'abbé Gravel, pour discourir contre le gouvernement<sup>20</sup>. On écrit également au premier ministre pour l'informer que des copies du sermon de Lavergne ont été imprimées et distribuées dans le village de Pointe-au-Pic<sup>21</sup>. En dehors du cas de l'abbé Lavergne, la correspondance de Taschereau ne contient que peu d'exemples d'interventions du clergé au cours de la campagne électorale. Une dame de Trois-Pistoles lui écrit pour l'informer que le chanoine Côté aurait fait de la « cabale directe auprès de vieux libéraux de 75 à 80 ans »<sup>22</sup>. Un neveu de Taschereau lui transmet une lettre de l'abbé Omer Fortin au major Braun Langelier de la Police des Liqueurs, où l'auteur affirme espérer que le Québec sera débarrassé du régime Taschereau le 25 novembre<sup>23</sup>. Le premier ministre ne semble pas avoir fait grand cas de ces deux interventions. L'accusation la plus grave concerne les Frères de l'Instruction chrétienne. Deux frères de l'école Montcalm de Québec auraient fait écrire « À bas Taschereau » sur le tableau noir de leur classe, auraient distribué de la « littérature oppositionniste » à leurs élèves et les auraient exemptés de devoir afin de leur permettre d'aller assister à une assemblée de Maurice Duplessis. Taschereau s'en plaint au Frère Visiteur, qui exige de l'un des deux frères qu'il se rétracte<sup>24</sup>. Le premier ministre se plaint également au recteur de l'Université Laval d'un certain abbé Castonguay du Séminaire de Québec qui avait l'intention de prononcer une causerie radiophonique où il aurait attaqué le gouvernement, causerie annulée par le recteur<sup>25</sup>.

Ainsi, avant le scrutin, ce sont neuf religieux dont le Parti libéral et la presse ont relevé les « incursions » dans l'arène politique, bien que l'on puisse probablement exclure la lettre de l'abbé Fortin au major Langelier, dont la portée était minime, ainsi que la causerie de l'abbé Castonguay, qui n'a jamais été prononcée. Nous pouvons donc bien affirmer que des prêtres sont intervenus dans la campagne électorale. La participation du

curé Lavergne est particulièrement significative et les deux frères de l'école Montcalm, si on en croit les témoins, ont incontestablement abusé de leur autorité morale et spirituelle. Il serait tout de même malavisé d'étendre ce mouvement à l'ensemble du clergé, qui compte à l'époque plus de 3 000 prêtres<sup>26</sup>. Il est possible qu'une recherche plus approfondie de la presse régionale et des archives des différents évêchés nous fournisse une liste plus longue. Toutefois, les exemples que nous pourrions y trouver n'ont visiblement pas été utilisés par le Parti libéral ni par la presse à grand tirage et donc n'ont pu jouer de rôle dans la formulation de leurs accusations.

## Les réactions

Les libéraux vont malgré tout tenir les prêtres responsables de leur majorité réduite à 48 députés sur 90, une première pour le Parti libéral, bien en selle au Québec depuis trente-huit ans. Léon Cliche, candidat libéral défait en Beauce, se plaint au cardinal Villeneuve des interventions de l'abbé Gravel dans son comté, auxquelles il accorde visiblement beaucoup d'importance: «Inutile de vous dire qu'il a donné une majorité considérable à mon adversaire; c'est à cet endroit surtout que l'influence indue du clergé a eu le plus de résultat sur nous»<sup>27</sup>. L'avocat Robert Vézina attribue également la défaite en Beauce aux interventions de nombreux membres du clergé<sup>28</sup>. Robert Taschereau, fils du premier ministre, qui a vu sa majorité dans le village de Saint-Magloire (Bellechasse) réduite de 141 voix, considère que ce mauvais résultat est dû aux attaques de l'abbé Thomas Pelletier, curé de la paroisse<sup>29</sup>. Le premier ministre lui-même se plaint au cardinal Villeneuve qu'«un grand nombre d'électeurs» a refusé son vote au gouvernement en raison de ces interventions du clergé: «Notre population est foncièrement religieuse et catholique; elle écoute ses pasteurs»<sup>30</sup>. Les libéraux semblent donc être tombés d'accord sur la cause de leur débâcle. Il était probablement plus consolant d'attribuer le mauvais résultat de l'élection à l'intervention du clergé qu'à une réelle insatisfaction de la population à l'égard du gouvernement libéral ou de son programme.

Lorsque Taschereau écrit pour la première fois au cardinal Villeneuve au sujet des élections, le 26 décembre, c'est uniquement pour se plaindre de la participation du curé Lavergne<sup>31</sup>. Il informe également le cardinal qu'il est à compléter un dossier sur la participation des prêtres à la campagne électorale qu'il lui soumettra sous peu. Une semaine plus tard, il écrit à nouveau au cardinal, cette fois au sujet du révérend père Lajoie, professeur au Collège Charles Garnier, le collège jésuite de Québec, qui l'aurait qualifié de «voleur d'élections» devant ses élèves<sup>32</sup>. Au moment où il soumet son dossier au cardinal, le premier ministre ne s'embarrasse plus d'aucune nuance ou distinction: «Je n'ai aucune hésitation à vous

dire que le clergé catholique a mené contre nous, dans les derniers jours de la campagne électorale, une lutte des plus violentes. Dans la chaire, dans les assemblées publiques, dans les foyers, et même au confessionnal, on ne nous a guère épargnés »<sup>33</sup>. Ainsi, après quelques blâmes individuels, le premier ministre met désormais l'ensemble du clergé catholique en accusation.

Au total, ce sont 34 religieux ou groupes de religieux qui sont inculpés. On retrouve parmi eux le curé Lavergne, l'abbé Gravel, l'abbé Laliberté et les frères de l'école Montcalm. Le père Archange ne figure pas dans la liste puisqu'il relève de son supérieur et non de l'archevêque de Québec. De la liste, seuls Lavergne, Gravel et Laliberté semblent avoir été retenus par le cardinal Villeneuve pour un cas de « discipline sacerdotale ». Les autres accusations sont démenties ou alors ignorées par le cardinal. Villeneuve repousse notamment les accusations contre les frères de l'école Montcalm. Un seul frère aurait affiché une feuille publiée par l'Union nationale et c'est pour cette raison que ce frère a été sommé de présenter des excuses publiques. Le Cardinal offre un démenti semblable aux accusations à l'endroit du père Lucien Lajoie : « N'a rien dit ni laissé entendre, en classe, de ce dont on l'accuse, au témoignage des élèves eux-mêmes, parmi lesquels Pierre Taschereau, un petit-neveu de l'Honorable Premier Ministre »<sup>34</sup>. Le Cardinal fait remarquer au premier ministre que les prêtres qui sont intervenus en faveur de l'opposition l'ont fait à titre de citoyens et non de prêtres. Leurs propos n'engageaient donc qu'eux-mêmes et non le clergé dans son ensemble. Par ailleurs, des prêtres sont également intervenus en faveur du Parti libéral et le cardinal explique au premier ministre qu'il doit traiter ceux-ci de la même façon qu'il traite ceux-là<sup>35</sup>.

Le cardinal fait remarquer dans sa réponse, à juste titre, que certaines plaintes contre le clergé ont été portées par des gens intéressés. Plusieurs des dénonciateurs sont effectivement liés au Parti libéral, que ce soit en tant qu'anciens candidats ou en tant que sympathisants. On peut par ailleurs remettre en question des accusations telles que celles de Nil Gosselin, qui se dit élève de septième année et qui affirme que les religieux de son école ont à maintes reprises « fait de la politique » avec leurs élèves. Le garçon explique que « ces religieux ont beaucoup influencé l'électorat ici avec ce préjugé rapporté dans les familles par les élèves »<sup>36</sup>. Voilà une réflexion politique bien approfondie pour un élève de septième année. D'autres accusations sont facilement démenties par les personnes concernées. Walter Reed, député libéral vaincu dans l'Assomption, affirme que : « Dans l'Épiphanie, au scolasticat des Pères, où il y a un grand nombre de jeunes gens, on les a tous entraînés au poll et on les a tous fait voter sous la surveillance de leur directeur contre le gouvernement, au nombre de soixante-sept »<sup>37</sup>. Interrogé à ce sujet par le cardinal Villeneuve, M<sup>gr</sup> Papineau, évêque de Joliette, offre la réponse suivante : « Accusation inconce-

vable, car il n'y a pas même de scolasticat à l'Épiphanie»<sup>38</sup>. Nous ne ferons évidemment pas la liste des témoignages, mais ces quelques exemples suffisent à démontrer la faiblesse du dossier constitué par le premier ministre.

### Quelles motivations ?

Sans aller jusqu'à accuser les libéraux d'avoir volontairement forgé des déclarations pour appuyer leurs accusations, nous pouvons mettre en cause leurs motivations. Les plaintes à l'endroit du curé Lavergne, dont la participation ne fait aucun doute, ont eu l'avantage d'être formulées au cours de la campagne. Concernant les autres prêtres accusés, la plupart des lettres et des déclarations assermentées contenues dans le dossier ont été écrites bien après les élections, avec un délai qui s'étend parfois jusqu'à six semaines. Ce délai est d'autant plus étonnant que *Le Soleil* faisait état dès le lendemain du scrutin de la participation massive du clergé<sup>39</sup>.

Le cardinal Villeneuve fait également remarquer au premier ministre que plusieurs prêtres accusés d'avoir parlé contre le gouvernement n'ont en fait que réclamé des élections honnêtes et un bon gouvernement. En effet, bien que des écarts aient pu être observés et que les prêtres en question n'aient pas été totalement neutres, on peut difficilement parler de «campagne» menée contre le gouvernement. Prenons l'exemple de l'abbé Guillaume Miville-Dechéne, professeur de philosophie à l'Université Laval, qui est mis en cause par Taschereau pour une causerie prononcée à la radio CKCV de Québec et reproduite dans les journaux *L'Action catholique* et *Le Devoir*. Intitulée «L'intempérance et les élections», la causerie déplore l'alcoolisme de plus en plus répandu, dénonce les politiciens achetant les votes en échange de whiskey et fustige les électeurs qui acceptent de vendre leur vote pour de la boisson. Bien que le texte soit davantage moral que politique, l'abbé semble avoir dépassé les bornes dans sa conclusion : «... que le 25 novembre prochain nous puissions avoir le gouvernement que nous mériterons et que jamais plus nous n'ayons à rougir de ceux que nous saluons à l'avance comme nos représentants canadiens et catholiques à la Législature de la belle Province de Québec»<sup>40</sup>. Bien que le passage semble inviter à un changement de gouvernement, la causerie dans son ensemble peut difficilement être considérée comme une attaque contre le Parti libéral. Par ailleurs, il est curieux que cette conférence, qui se retrouve au dossier de Taschereau, n'ait pas fait davantage de bruit au cours de la campagne, au moment où elle a été diffusée. Si la participation des prêtres a été aussi disproportionnée que les libéraux le laissent entendre après coup, comment expliquer qu'ils y aient si peu prêté attention avant le jour du scrutin ?



Le changement d'attitude des journaux libéraux est à ce sujet particulièrement éloquent. Le 22 novembre, *Le Soleil* rapporte la participation de deux prêtres de la région de Nicolet à une réunion de l'Action libérale nationale. Les éditorialistes mentionnent cet événement non pour reprocher aux prêtres en question d'avoir usé d'une « influence indue », mais pour comparer leur participation honnête aux « excès » du curé Lavergne qui, lui, utilise sa chaire pour attaquer le gouvernement. Soulignons le passage suivant : « Les excès de cette sorte semblent confinés à certaines paroisses de Québec, dont le curé n'a jamais caché son hostilité pour M. Taschereau »<sup>41</sup>. Ainsi, trois jours seulement avant le scrutin, ce journal libéral considère que les ingérences du clergé se limitent à celles du curé Lavergne. Pourtant, le lendemain de l'élection, *Le Soleil* dénonce « l'influence indue de nombreux prêtres, qui ont converti la chaire catholique en tribune démagogique »<sup>42</sup>.

On retrouve un changement semblable du côté du *Canada*. Le jour même du scrutin, en commentant les interventions du curé Lavergne, on observait qu'il s'agissait de la première fois, « de temps immémorial », qu'un prêtre descendait dans l'arène politique<sup>43</sup>. Trois jours plus tard, le même journal dénonce la « conspiration politico-religieuse » à laquelle ont pris part « de nombreux prêtres » qui ont parlé en chaire contre le gouvernement et qui ont fait prier les enfants contre le gouvernement dans de nombreuses écoles<sup>44</sup>. Il est étrange que de tels excès soient passés inaperçus pendant la campagne électorale pour se révéler presque immédiatement dans les jours qui ont suivi.

Voici ce que disait *Le Soleil* sur le rôle électoral du clergé trois jours avant le scrutin : « À l'heure actuelle, plusieurs membres du clergé du Québec défendent publiquement, en leur qualité de citoyens, M. Taschereau et ses ministres. Comme les deux prêtres actionnistes de la région de Nicolet, ces amis de la cause libérale exercent ainsi leur droit strict. Il ne nous est pas revenu, cependant, qu'ils eussent attaqué le parti Gouin-Duplessis du haut de la chaire en leur qualité de prêtres et de pasteurs. Ils n'ont pas confondu les deux domaines »<sup>45</sup>. Selon ce raisonnement, à l'exception du curé Lavergne, qui a discoursé en chaire contre le gouvernement, et des deux frères de l'école Montcalm, qui auraient utilisé leur fonction d'enseignant pour influencer leurs élèves, aucun des prêtres dont on s'est plaint au cours de la campagne n'aurait dû être mis sur le banc des accusés. On peut donc s'étonner de voir le même journal, cinq jours plus tard, se plaindre que « l'autorité la plus respectable est sortie de son rôle pour combattre l'autorité civile »<sup>46</sup>. La notion d'« influence indue » semble avoir considérablement changé après le scrutin.

## Conclusion

Voici l'interprétation que fait Bernard Vigod de l'impact des interventions des prêtres lors de la campagne: «À l'exception de Montmagny, cette intervention n'avait joué à peu près aucun rôle dans les revers des libéraux, mais elle demeurait, pour ces derniers, un cri de ralliement très commode»<sup>47</sup>. Nous considérons pour notre part que cette cabale libérale traduisait une crainte bien réelle de Taschereau quant à l'impact de l'influence de certains membres du clergé, que cette crainte soit fondée ou non.

Bien que les interventions du clergé n'aient pas été aussi nombreuses que l'ont prétendu les libéraux, les actions de certains prêtres coïncident avec les défaites libérales. Ernest Grégoire et Philippe Hamel, qui ont tous deux bénéficié du soutien du curé Lavergne, ont été élus dans Montmagny et Québec-Centre, deux circonscriptions auparavant libérales. Pareillement, les trois candidats soutenus par l'abbé Pierre Gravel, populaire aumônier-directeur du Syndicat national catholique de l'Amiante, ont été élus dans Mégantic, Richmond et la Beauce, trois circonscriptions traditionnellement libérales. Quant au père Archange, il a été actif à Montréal, où le Parti libéral a perdu cinq circonscriptions au profit de l'Action libérale nationale<sup>48</sup>. Lavergne, Gravel et Archange sont d'ailleurs les trois seuls prêtres dont les noms sont retenus par l'avocat Hector Perrier pour d'éventuelles poursuites par le Parti libéral<sup>49</sup>. Bien que l'abbé Maurice Laliberté ait fait les manchettes avec son intervention lors de la campagne, il ne fait pas partie des prêtres recommandés au premier ministre pour d'éventuelles poursuites judiciaires. Serait-ce parce que la circonscription de Lotbinière, où il est intervenu, est demeurée aux mains du libéral Joseph-Napoléon Francœur? La coïncidence est trop forte pour ne pas être prise en considération. Les libéraux ont accepté que des prêtres interviennent lors des élections tant que les forces semblaient également réparties. Lorsqu'ils ont réalisé que les prêtres «oppositionnistes» avaient une voix autrement plus résonante que celle des prêtres libéraux, ils en sont venus à la conclusion qu'il était préférable de faire taire le clergé dans son ensemble.

La participation du clergé a-t-elle été aussi massive que l'ont laissé entendre les libéraux? Il est évident que non. A-t-elle été plus importante que lors des élections précédentes? Il nous est difficile de répondre à cette question en l'absence de données comparatives. A-t-elle eu un impact plus grand que lors des élections précédentes? Voilà qui ne fait aucun doute. Cet impact n'est toutefois pas dû à un mouvement de grande ampleur à l'intérieur du clergé, mais plutôt à la campagne qu'ont menée quelques prêtres particulièrement populaires tels que le curé Lavergne et l'abbé Gravel, dont l'ingérence a très probablement joué en faveur des candidats qu'ils soutenaient. Il n'y a donc pas lieu de parler, comme l'ont

fait Black, Vigod et Guttman, de participation générale du clergé catholique. La participation «du clergé» dénoncée par les libéraux ne concernait en fait qu'une poignée de prêtres dont les actions ont été lourdes de conséquences pour le Parti libéral. Nous avons donc ici affaire à un discours politique élevé au rang de réalité historique, un piège de l'histoire politique dans lequel il est souvent facile de tomber.

#### NOTES ET RÉFÉRENCES

1. Antonin Dupont, *Taschereau*, Montréal, Guérin, 1997, p. 319-320. Il s'agit d'une réédition d'un ouvrage publié en 1973 sous le titre *Les relations entre l'Église et l'État sous Louis-Alexandre Taschereau, 1920-1936*, également aux éditions Guérin.
2. Robert Rumilly, *Histoire de la Province de Québec*, Montréal, Fides, 1966, t. 35, p. 71-74.
3. Antonin Dupont, *op. cit.*, p. 321.
4. Conrad Black, *Duplessis*, Montréal, Éditions de l'Homme, 1977, vol. 1, p. 173.
5. Jean Hamelin et Nicole Gagnon, *Histoire du catholicisme québécois: Le xx<sup>e</sup> siècle*, Montréal, Boréal Express, 1984, tome 1, p. 444.
6. Bernard L. Vigod, *Quebec before Duplessis: the political career of Louis-Alexandre Taschereau*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1986, p. 218-232.
7. Frank Myron Guttman, *The devil from Saint-Hyacinthe: a tragic hero: Senator Têléphore-Damien Bouchard*, New York, iUniverse, 2009, 378 p.
8. Theodore David Regehr, *The Beauharnois scandal: a story of Canadian entrepreneurship and politics*, Toronto, University of Toronto Press, 1990, 234 p.
9. Bernard L. Vigod, *Taschereau*, Sillery, Septentrion, 1996, p. 256-257.
10. *Ibid.*, p. 227-231.
11. «M. l'abbé Charles-Omer Garant», *L'Action catholique*, 18 novembre 1935, p. 3; «L'intempérance et les élections», *L'Action catholique*, 23 novembre 1935, p. 3.
12. «Savez-vous planter des choux à la mode de...?», *Le Soleil*, 31 octobre 1935, p. 3; «Simplement par patriotisme», *Le Canada*, 9 novembre 1935, p. 2; «Les feuilles hypocrites», *Le Soleil*, 9 novembre 1935, p. 4; «Trois parents», *Le Soleil*, 12 novembre 1935, p. 4; «Les feuilles hypocrites», *Le Canada*, 14 novembre 1935, p. 2; «Le Devoir se met lui-même en boîte», *Le Soleil*, 19 novembre 1935, p. 4; «Du trust de la calomnie à l'invitation au meurtre», *Le Canada*, 21 novembre 1935, p. 2; «Il n'y a pas à sortir de là», *Le Canada*, 22 novembre 1935, p. 2.
13. Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec, Fonds Louis-Alexandre Taschereau (P350) (désormais BAnQ, Fonds Taschereau), Lettre de Louis-Alexandre Taschereau à Rodrigue Villeneuve, 14 mars 1935.
14. «L'abbé Lavergne a été parler pour M. J.-E. Grégoire», *La Presse*, 25 novembre 1935.
15. «Il va falloir voter, Pour qui?», *La Bonne Nouvelle*, p. 1-3.
16. Édouard V. Lavergne, *Votez en hommes libres, en patriotes, en bons chrétiens*, 1935, p. 3. Une copie du sermon est contenue dans le fonds Louis-Alexandre Taschereau.

17. «Influence indue», *Le Soleil*, 21 novembre 1935, p. 1.
18. «Une lettre du père Archange», *L'Action catholique*, 25 novembre 1935, p. 1; «Une lettre du Révérend P. Archange», *La Presse*, 25 novembre 1935, p. 1.
19. «Des prêtres participent à la lutte», *Le Soleil*, 25 novembre 1935.
20. BANQ, Fonds Taschereau, Lettre de «un vieux citoyen de Thetford» à Louis-Alexandre Taschereau, 4 novembre 1935; BANQ, Fonds Taschereau, déclaration assermentée d'Ovila Samson devant le notaire J. Morisset à Thetford Mines, 7 novembre 1935.
21. BANQ, Fonds Taschereau, Lettre de Elzéar Villeneuve à Louis-Alexandre Taschereau, 21 novembre 1935.
22. BANQ, Fonds Taschereau, Lettre à Louis-Alexandre Taschereau, 24 novembre 1935. Signature illisible.
23. BANQ, Fonds Taschereau, Lettre de Jos. Omer Fortin à Braun Langelier, 17 novembre 1935. La lettre est transmise à Louis-Alexandre Taschereau par un de ses neveux dans une lettre datée du 20 novembre 1935.
24. BANQ, Fonds Taschereau, Lettre du révérend frère Hipparque à Louis-Alexandre Taschereau, 22 novembre 1935. La plainte contre les deux frères est contenue dans le dossier constitué par Louis-Alexandre Taschereau et transmis au cardinal Villeneuve le 9 janvier 1936.
25. BANQ, Fonds Taschereau, Lettre de Louis-Alexandre Taschereau à Camille Roy, 21 novembre 1935; BANQ, Fonds Taschereau, Lettre de Camille Roy à Louis-Alexandre Taschereau, 22 novembre 1935.
26. Jean Hamelin et Nicole Gagnon, *op. cit.*, p. 123.
27. BANQ, Fonds Taschereau, Lettre de Léon Cliche à Rodrigue Villeneuve, 7 décembre 1935.
28. BANQ, Fonds Taschereau, Lettre de Robert Vézina à Louis-Alexandre Taschereau, 1<sup>er</sup> décembre 1935.
29. BANQ, Fonds Taschereau, Lettre de Robert Taschereau à Rodrigue Villeneuve, 27 décembre 1935.
30. BANQ, Fonds Taschereau, Lettre de Louis-Alexandre Taschereau à Rodrigue Villeneuve, 9 janvier 1935.
31. BANQ, Fonds Taschereau, Lettre de Louis-Alexandre Taschereau à Rodrigue Villeneuve, 26 décembre 1935.
32. BANQ, Fonds Taschereau, Lettre de Louis-Alexandre Taschereau à Rodrigue Villeneuve, 3 janvier 1935.
33. BANQ, Fonds Taschereau, Lettre de Louis-Alexandre Taschereau à Rodrigue Villeneuve, 9 janvier 1935.
34. BANQ, Fonds Taschereau, Lettre de Rodrigue Villeneuve à Louis-Alexandre Taschereau, 24 janvier 1936.
35. *Ibid.*
36. BANQ, Fonds Taschereau, Lettre de Nil Gosselin à Louis-Alexandre Taschereau, 28 novembre 1935.
37. BANQ, Fonds Taschereau, Lettre de Walter Reed à Louis-Alexandre Taschereau, 4 décembre 1935.
38. BANQ, Fonds Taschereau, Lettre de J. A. Papineau à Rodrigue Villeneuve, 19 janvier 1936.
39. «Divergence de principes», *Le Soleil*, 26 novembre 1935.

40. «L'intempérance et les élections», *L'Action catholique*, 23 novembre 1935.
41. «Le mauvais exemple», *Le Soleil*, 22 novembre 1935.
42. «Divergence de principes», *Le Soleil*, 26 novembre 1935.
43. «L'abbé Lavergne vole au secours de M. E. Grégoire», *Le Canada*, 25 novembre 1935.
44. «Le coup de poignard dans le dos des libéraux», *Le Canada*, 28 novembre 1935.
45. «Le mauvais exemple», *Le Soleil*, 22 novembre 1935.
46. «L'influence cléricale», *Le Soleil*, 27 novembre 1935.
47. Bernard L. Vigod, *op. cit.*, p. 306.
48. *Ibid.*, p. 299.
49. BAnQ, Fonds Taschereau, Lettre de Hector Perrier à Louis-Alexandre Taschereau, 9 février 1936.